#### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION DU PERSONNY MILITAIRE DES ARMENSO

> DECRET N° 2692-230 du 1er Juillet 2002 Portant inscription au tableau d'avancement des orficiers des forces armées congolaises.

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Visas:

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi 17/61 du 16 janvier 1961, portant organisation et recrutement des forces armées de la République du Congo;

DCF/ DGAF.

Vu la loi 11/97 du 12 mai 1997, portant organisation et fonctionnement des forces armées congolaises ;

Vu l'ordonnance nº 4 - 99 du 29 juin 1999, pertant organisation et fonctionnement de la police ;

Vu l'ordonnance nº 4 – 2001 du 5 février 2001, portent statut général des militaires et des gendarmes ;

DBF/ DGAF

Vui le décret n° 70/357 du 25 novembre 1970, portant avancement dans : l'armée populaire nationale ;

Vui le décret nº 2001 – 193 du 11 avril 2001, portant creavion, du comité de défense ;

Vui le décret nº 2001 – 198 du 11 avril 2001, portant attribution et organisation du ministère de la défense nationale :

DCAF.

Vu, ensemble les décrets nº 99 - 1 du 12 janvier 1999 et 2001 - 219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du gouvernement 🗸 /

# <u>SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE</u> : <u>DECRETE</u> :

Artiele premier : sont inscrits au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises au titre de l'année 2002,

### POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

#### Avancement école

#### **SANTE**

1	Aspirant	ABA Georges	Hôpital Central des Armées
2	Aspirant	BOUNDZI Jean Joseph	Hôpital Centra! des Armées
3	Aspirant	CHIDAS Lucile Claudette	Hôpital Central des Armées
4	Aspirant	EBINA Jonas	Hôpital Central des Armées
5	Aspirant	EBOUE Grégoire	Hôpital Central des Armées
6	Aspirant	ELENGA Bernard	Hôpital Central des Armées
7	Aspirant	ESSAMAMBO Lambert	Hôpital Central des Armées
8	Aspirant	ESSEBO Emmanuel Coril Threzelth	Hôpital Central des Armées
5	Aspirant	ETOKA Rita Marianne	Hôpital Central des Armées
10	Aspirant	GAMY Elie Patient	Hôpital Central des Armées
11	Aspirant	IBARA Guy Roger	Hôpital Central des Armées
12	Aspirant	IBEMBE Alain Serge Francis	Hôpital Central des Armées
13	Aspirant	IKAMA Marie Joseph	Hôpital Central des Armées
14	Aspirant	ILLOYE Jean Bertin	Hôpital Central des Armées
15	Aspirant	ITIERE Marius Ildvert	Hòpital Central des Armées
16	Aspirant	ITOUA Wilfrand Rosaire	Hôpital Central des Armées
17	Aspirant	KIONGHAT Gervais Serge M.	Hôpital Central des Armées
18	Aspirant	LIKEME Crépin Joël	Hôpital Central des Armées
19	Aspirant	LOUBOVE Herbert Célestin	Hôpital Central des Armées

20	Aspirant	MADZOU Marc	Hôpital Central des Arniées
21	Aspirant	MAHOKOLA Célestin	Hôpital Central des Armées
22	Aspirant	MANN Yvette Laure	Hôpital Central des Armées
23	Aspirant	MBIA Judith Léocadie	Hôpital Central des Armées
24	Aspirant	MBOURANGON Romuald	Hôpital Central des Armées
25	Aspirant	METOUMPAH - EBIAWAT Aurelie Mireille	Hôpitai Central des Armées
26	Aspirant	MIOKO Sophonie	Hôpital Centra! des Armées
27	Aspirant	NIANGA Gilbert Aristide	Hôpital Central des Armées
28	Aspirant	NDOMBI Auxence Léonard	Hôpital Central des Armées
29	Aspirant	NGAKENI Emile Godefroy	Hôpital Central des Armées
30	Aspirant	NGAKOLI Guy Rolland Servais	Hôpital Central des Armées
31	Aspirant	NGATSEKE Jean	Hôpital Central des Armées
32	Aspirant	DINGA LONGA Omer Aristide Robespierre	Hôpital Central des Armées
33	Aspirant	ONGONDY Paul	Hôpital Central des Armées
34	Aspirant	OHOUYA Dominique	Hôpital Central des Armées
35	Aspirant	OKO Michel	Hôpital Central des Armées
36	Aspirant	ONTIANTSONI Aristide Didier	inopital Central des Armées
37	Aspirant	OSSEKE Marie Cécile	Hôpital Central des Armées
38	Aspirant	OSSENDZA Roch Anicet	Hôpital Central des Armées
39	Aspirant	OYEKA - IBARA Dorothée Désirée La Fortune	Hôpital Central des Armées
40	Aspirant	TATI - BOUMBA Elisabeth	Hôpital Central des Armées

#### POUR LE GRADE DE SOUS-LIEUTENANT

### Avancement école

## SANTE

Hôpital Central des Armées

#### 2 Aspirant NYANGA KOUMOU Clément Armand Gaspard Hôpital Central des Armées

Artiele 2: Le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale et le ministre de l'économie, des finances et du budget sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Par le Président de la République

Le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale

A.EKOUNDZOU Itihi Ossétoumba

Fait à Brazzaville,

1er 10 1et 2002

Denis SASSQU - NGUESSO

Le ministre de l'économie, des finances et du budget

Mathias DZON